

Litige entre voisin que faire ?

Par pinda_old, le 19/12/2007 à 10:30

bonjour voilla mon probleme j'abite au dernier etage de mon batiment mon voizin abitant derriere se chauffe avec je ne sait quel combustible (il sent tres mauvais) de plus sa buse de chaufage arrive presque au niveaux de mon balcon dés que le vent tourne cela sent dans mon appartement ai je le droit de lui demander de rehauser sa buse de chaufage? merci d'avance

Par **Nessos**, le **19/12/2007** à **15:53**

Le droit de lui demander, ca c'est certain. Après, le droit de lui imposer cette hausse, c'est beaucoup moins sûr.

Le mieux c'est de lui parler cordialement, si il est compréhensif il comprendra aisément. Sinon, eh bien faudra peut être recourir à un arbitrage, à savoir que vous demandez à un tiers d'arbitrer la situation et de trancher qui a raison et qui a tort. Rapide, efficace, et pas cher.